

Comment gérer la grande difficulté

I. Quelles difficultés

A. Définition de la grande difficulté

On parle de grande difficulté lorsque celle-ci est multifactorielle et inscrite dans le temps. Elle est persistante et polymorphe (scolaire, sociale parfois de santé). Elle peut toucher tout type d'élève.

La somme des difficultés entraîne ce qu'on appelle la grande difficulté.

Deux réflexions majeures s'imposent alors à nous.

Il faut rester vigilant quant au risque d'envisager l'élève uniquement par rapport à ses difficultés multiples.

Pour mieux la gérer il nous appartient d'en reconnaître les manifestations et les symptômes.

B. Types de difficultés

- a. Scolaires
- b. Comportementales
- c. Sociales et/ou médicales

II. Comment se manifestent ces difficultés et comment les repérer ?

A. Manifestation chez l'élève

- a. Décrochage
 - absentéisme
 - passivité en classe
 - mal-être

- résultats scolaires (chute brutale ou résultats très faibles)
- orientation subie/pas de poursuite d'études/échec aux examens

b. Comportement

- violence, agressivité envers soi ou les autres
- comportement inadapté et/ou problèmes de socialisation :
 - problème de communication (langage, attitude)
 - relation aux autres (adultes, élèves)
 - rapport à l'autorité en général
- brusque changement d'attitude

c. Symptômes médico-sociaux

- passages à l'infirmerie (mal-être)
- carences sociales (hygiéniques, financières, familiales...)
- nombre de grossesses (désirées ou non)
- comportements à risques :
 - conduites addictives (toutes drogues)
 - liés à la sexualité

B. Repérage par l'adulte

C'est en croisant les données et les différents regards sur les difficultés de l'élève qu'on arrive à repérer la grande difficulté.

- a. Mise en place de réunions pluri catégorielles
- b. Choix des indicateurs

Il convient de choisir les indicateurs selon le contexte de l'établissement. C'est un des intérêts du volet « diagnostic » du Projet de Vie Scolaire. Voici des exemples non exhaustifs des indicateurs possibles :

- Bilan d'absence (nombre de demi-journées)
- Nombre de rapports d'incidents/exclusions/retenues
- Passages à l'infirmerie, chez le COP ou l'AS

- Consultation des dossiers scolaires des élèves entrants dès septembre
- Information des partenaires internes (surtout les enseignants) et externes (éducateurs, familles...)
- Résultats scolaires

Ces indicateurs ne suffisent pourtant pas toujours à repérer tous les élèves en grande difficulté. Il faut donc réfléchir et favoriser les méthodes et les moments propices au repérage.

- Moments :
 - Entretiens avec les élèves lors des inscriptions
 - Entretiens d'accueil à la rentrée
 - Au moment des actions de préventions
 - Pendant les heures de vie de classe
- Méthodes :
 - définir des objectifs de repérage
 - construire des grilles communes de repérage pour mener les entretiens
 - faire des synthèses ou des bilans exploitables après chaque type de rencontre

III. La prise en charge de la grande difficulté

Type de difficulté	SCOLAIRE			COMPORTEMENTALES	MEDICO-SOCIALES		
	Absentéisme	Scolaire	Défaut d'orientation	Violence, agressivité, refus d'autorité	Carences sociales	Problèmes médicaux	Comportements à risque
Prise en charge							
Tutorat	☺	☺	☺	☺	☺		☺
Parcours individualisé ⁽¹⁾	☺		☺			☺	
PAI						☺	
Commission éducative ⁽²⁾		☺		☺			☺
Commission de suivi de l'élève ⁽³⁾	☺		☺	☺	☺	☺	☺
GAIN ⁽⁴⁾	☺		☺				
SAPAD						☺	
Entretiens individualisés	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Fiche de suivi		☺		☺			
Soutien scolaire	☺	☺			☺	☺	
Fond social					☺	☺	

(1) aménagement de l'emploi du temps et proposition de stages

(2) se réunit ponctuellement en présence de l'équipe pédagogique, du CPE, du Chef d'établissement, de l'élève et de sa famille afin de trouver des solutions pédagogiques et éducatives aux difficultés comportementales et scolaires de l'élève.

(3) Se réunit plus ou moins régulièrement en présence, du CPE, du Chef d'établissement, de l'AS, de l'infirmière du COP et, au besoin, du PP et de certains enseignants de l'équipe pédagogique de l'élève. Il s'agit de faire passer les informations et de réfléchir ensemble sur les situations d'élèves en grande difficulté afin de mettre en place un suivi adapté et pluriprofessionnel.

(4) Groupe d'Aide à L'Insertion : Structure de suivi d'élèves en difficulté constituée en début d'année et composée de personnels volontaires de l'établissement et de partenaires extérieurs.